



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

Accueil Écoute & Veille sociale - Logement Hébergement
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

Des engagements

Des actions

pour lutter contre les exclusions

AAH : Allocation aux adultes handicapés - ADE : Aide dégressive à l'employeur - AFPE : Action de formation préalable au recrutement - ACCRE : Aide aux chômeurs pour la création ou la reprise d'entreprises - ACI : Atelier et chantier d'insertion - AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes - AI : Association intermédiaire - ALE : Agence locale pour l'emploi - ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat - ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail - ANPE : Agence nationale pour l'emploi - AREF : Allocation recherche emploi formation - ASI : Appui social individualisé - ASS : Allocation spécifique de solidarité - APP : Atelier de pédagogie personnalisée - APR : Action préparatoire au recrutement - APS : Apprentissage personnalisé des savoirs - API : Allocation de parent isolé - ARE : Aide au retour à l'emploi - ARL : Atelier de raisonnement logique - CA : Contrat d'avenir - CAE : Contrat d'accompagnement à l'emploi - CDIAE : Comité départemental d'insertion par l'activité économique - CES : Chèque emploi service - CIE : Contrat initiative emploi - CI-RMA : Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité - CIVIS : Contrat d'insertion dans la vie sociale - CNE : Contrat nouvelle embauche - CPER : Contrat de plan Etat région - CQP : Contrat de qualification professionnelle - CAVA : Centre d'adaptation à la vie active - CDI : Conseil départemental d'insertion - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale - CIDF : Centres de droit de la femme - CIDE : Centre départemental d'insertion - CMP : Centre municipal de services sociaux - CMU : Couverture médicale universelle - UCS : Contrat urbain de droit individuel à la formation professionnelle - DDTEFP : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - DELD : Délégation de longue durée - DGAS : Direction générale de l'action sociale - DGEFF : Direction générale de l'emploi et à la formation professionnelle - ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion - FAJ : Fonds d'aide aux jeunes - FIPJ : Fonds pour l'insertion des jeunes - IAE : Insertion économique - MDE : Maison départementale des personnes handicapées - PARE : Programme d'aide au retour à l'emploi - PNAE : Plan national d'action pour l'emploi - PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi - PPAE : Projet personnalisé d'accès à l'emploi - PPE : Prime pour l'emploi - RMI : Revenu minimum d'insertion - RSA : Revenu de solidarité active - RQ : Régie de quartier - SIFE : Stage d'insertion et de formation à l'emploi - SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance - SOP : Service d'orientation professionnelle - SPE : Service public de l'emploi - VAE : Validation des acquis de l'expérience - APL : Aide personnalisée au logement - ALT : Allocation de logement temporaire - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale - CNLE : Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion - DALO : Droit au logement - FSL : Fonds de solidarité logement - PDALPD : Plan départemental pour le logement des personnes défavorisées - SRU : loi sur la solidarité et le renouvellement urbains AAH : Allocation aux adultes handicapés - ADE : Aide dégressive à l'employeur - AFPE : Action de formation préalable au recrutement - ACCRE : Aide aux chômeurs pour la création ou la reprise d'entreprises - ACI : Atelier et chantier d'insertion - AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes - AI : Association intermédiaire - ALE : Agence locale pour l'emploi - ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat - ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail - ANPE : Agence nationale pour l'emploi - AREF : Allocation recherche emploi formation - ASI : Appui social individualisé - ASS : Allocation spécifique de solidarité - APP : Atelier de pédagogie personnalisée - APR : Action préparatoire au recrutement - APS : Apprentissage personnalisé des savoirs - API : Allocation de parent isolé - ARE : Aide au retour à l'emploi - ARL : Atelier de raisonnement logique - CA : Contrat d'avenir - CAE : Contrat d'accompagnement à l'emploi - CDIAE : Comité départemental d'insertion par l'activité économique - CES : Chèque emploi service - CIE : Contrat initiative emploi - CI-RMA : Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité - CIVIS : Contrat d'insertion dans la vie sociale - CNE : Contrat nouvelle embauche - CPER : Contrat de plan Etat région - CQP : Contrat de qualification professionnelle - CAVA : Centre d'adaptation à la vie active - CDI : Conseil départemental d'insertion

EDITORIAL



**Pierre
GRELLARD**
Président
ADALEA

Il y a **30 ans** l'association « FOYER D'ACCUEIL », devenue ADALEA en 2007, voyait le jour avec comme perspective première l'hébergement des personnes sans-abri. Rapidement, au gré des besoins repérés et des politiques de lutte contre les exclusions, les actions de l'association vont se diversifier en préservant comme socle d'activité l'hébergement et le logement : création de CHRS dont un dédié aux femmes victimes de violences conjugales, création de lieux et d'équipes d'accueil, d'écoute et d'accompagnement ; création d'ateliers d'insertion et d'un centre de formation.

Cet élargissement des champs d'intervention, des actions et des missions s'est accompagné de réflexions plus globales des acteurs de l'association sur l'insertion sociale et professionnelle et les différents paliers, les différents dispositifs pour y parvenir. De leurs constats, de leur mobilisation, de leur expertise sont nées notamment la régie de quartier de Saint-Brieuc et l'entreprise d'intérim d'insertion ALTER.

En 30 ans, la vie de l'association n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Elle a dû s'organiser, se réorganiser, se restructurer, s'adapter en permanence aux évolutions des modes d'exclusion et aux politiques sociales qui en découlent.

Aujourd'hui comme en 1979, la pauvreté, l'exclusion et les violences faites aux femmes sont toujours présentes et prégnantes.

Les personnes dites pauvres en France en 1979 étaient 7.4 millions
elles sont 8 millions en 2007...

(seuil de pauvreté à 60% : 686 euros pour une personne seule)

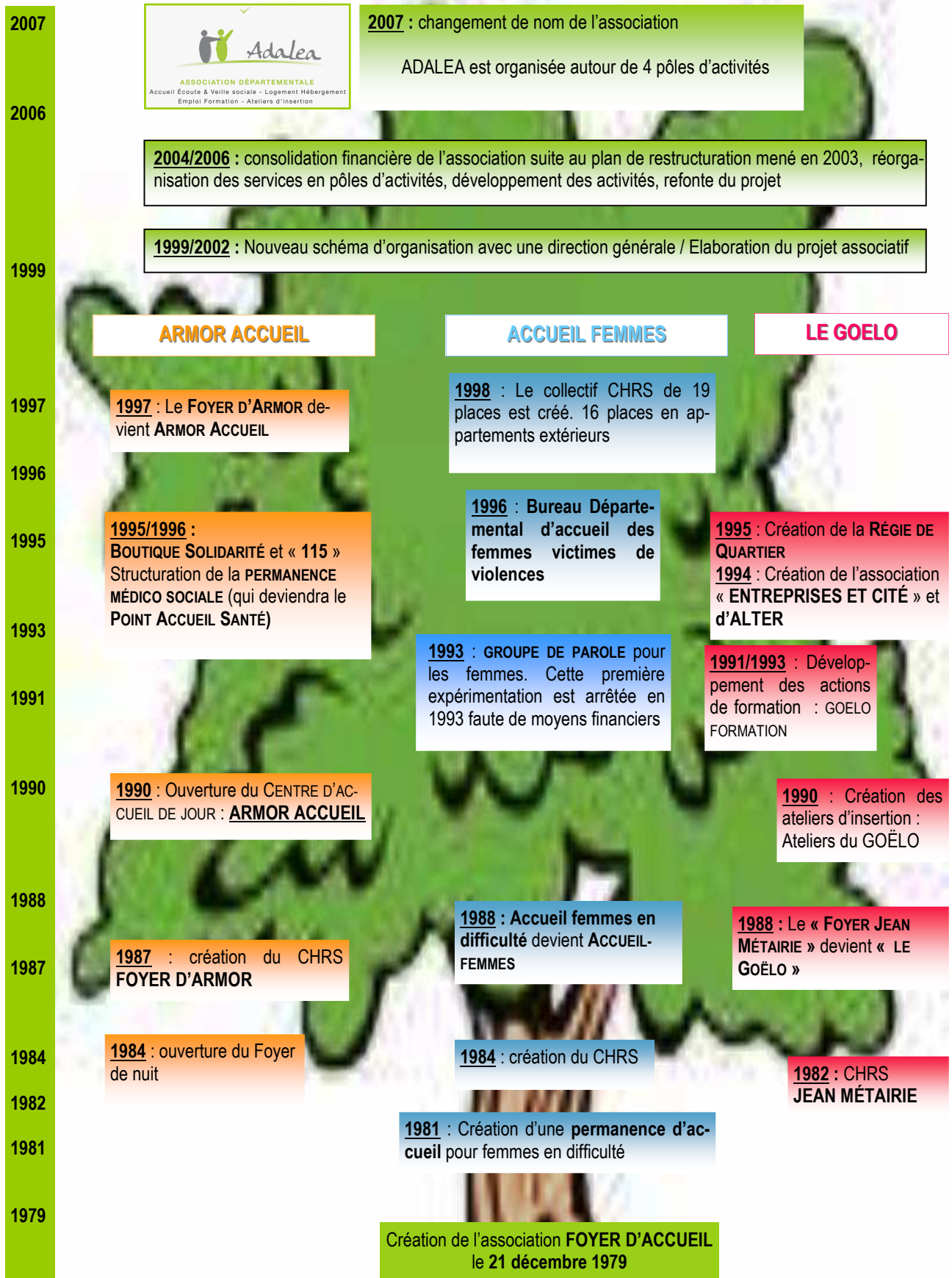
Alors oui, les administrateurs et administratrices ainsi que les salariés demeurent **mobilisés** comme au premier jour sur les valeurs de l'association exprimées très clairement dans notre projet associatif, **attentifs** au maintien d'un équilibre fragile entre la réponse apportée aux demandes, aux besoins sociaux et les moyens alloués pour ce faire, **vigilants** sur le juste équilibre entre la liberté d'initiative propre à l'association et les cadres administratifs.

Après 30 ans, nous envisageons l'avenir avec la volonté de relever les défis sociaux qui se présenteront en participant avec tous les acteurs sociaux locaux, régionaux ou nationaux à l'élaboration de nouvelles actions et à la mise en place de nouvelles synergies, avec la volonté de pouvoir encore et à nouveau créer, inventer, innover, expérimenter des réponses pour aider et accompagner les personnes qui nous sollicitent et qui nous font confiance.....plus de 4500 par an....

Pierre GRELLARD

1979-2009

30 ANS D'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION



Depuis 30 ans, 63 administrateurs et administratrices, 5 présidents se sont mobilisés pour faire vivre l'association et donner le cap.

Le positionnement des administrateurs s'ancre dès la création de l'association dans une vision politique de **transformation sociale**. Ils vont continuellement initier et mettre en œuvre, avec les salariés, les partenaires, les financeurs, des actions visant la réfection du

lien social en s'appuyant sur la primauté de l'Homme, au gré du développement des phénomènes d'exclusion.

Cette **ambition associative** qui perdure depuis trente ans s'est traduite par un développement des actions, des structures pour les publics les plus en difficulté mais aussi et surtout par l'affirmation d'une **position politique locale d'utilité sociale** que les administrateurs ont toujours affirmée.

Nos valeurs

- Le respect inconditionnel de tout individu
- La solidarité
- La tolérance
- La confiance dans la personne
- Démarche citoyenne
- Volonté de travailler en équipe
- Concilier gestion rigoureuse et souplesse de décision

Nos champs d'intervention



Nos objectifs

- **Lutter contre les exclusions** et les dysfonctionnements que produit la société
- **Faire vivre un projet associatif** visant à donner à tout citoyen et à toute citoyenne exclus directement ou indirectement, les réponses à ses besoins dans les domaines où son accès au droit est remis en cause
- **Agir pour contribuer à l'insertion sociale et professionnelle** des personnes majeures les plus démunies, moralement, financièrement, matériellement, socialement, psychologiquement ou sur le plan familial ou conjugal
- Prendre en compte les **besoins de chacun** dans une dimension globale
- **Considérer chaque personne accueillie comme actrice**, responsable de la mise en œuvre de son projet d'insertion, en l'aidant à solliciter la diversité des réponses adaptées à ses besoins
- **Mobiliser des moyens** dans une démarche de réseau
- **Intervenir dans les territoires d'exclusion** en respectant le principe de subsidiarité, la demande de nos partenaires, dans une démarche de concertation et dans une perspective de développement local.

Jules Barbu et les foyers d'accueil
« Nous pansons les plaies
nous ne guérissons pas »

Entre l'accueil et la réinsertion

Violences conjugales
Vaincre les tabous

De jour comme de nuit

Le foyer d'Armor à l'écoute de la détresse

Foyers d'accueil

P'tit déj' avec... le foyer d'Armor
« On peut mourir de froid
à Saint-Brieuc »

Réussir l'insertion à tout prix

Association des Foyers d'Accueil
La précarité va galopante

« Pour vivre, une association doit inventer, créer, animer...sans quoi elle risque de devenir une institution ne fonctionnant plus que pour elle-même. A l'association comment trouver sa place aujourd'hui, demain ? Comment être ou redevenir homme et femme à part entière alors que le quotidien vous met en « marge » ? L'avenir appartient à ceux qui osent. Il faudra continuer à se battre avec les pauvres. Il faudra continuer d'inventer avec les risques que cela comporte. Il faudra construire dans nos structures des lieux de convivialité où chacun sera reconnu dans ce qu'il est. Enfin, il faudra choisir l'audace. »

1992 - Jules BARBU, premier président de l'association en 1979

Dans la rue contre les exclusions

Des centaines d'associations ont manifesté pour obtenir des moyens

Les cinq CHRS des Côtes-d'Armor attirent l'attention du public

Hébergement et réinsertion : ça coince

**Foyers d'accueil
face à la détresse humaine**

**Les Foyers d'accueil
redressent la barre**

**Association Foyers d'accueil :
réorganisation réussie !**

**Les foyers d'accueil
deviennent l'Adalea**

**Adalea. Le combat se poursuit
pour les personnes en difficulté**

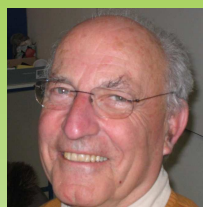
Le conseil d'administration



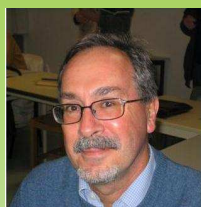
Pierre GRELLARD
Président



Marie-France BOMMERT
Vice-présidente



Jean MION
Vice-président



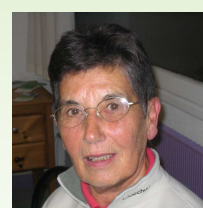
Denis GUILLOU
Trésorier



André LE FOL
Trésorier adjoint



Jacques COUSIN
Secrétaire



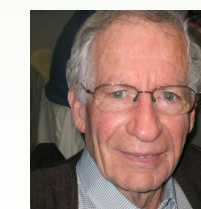
Annick SANNINO
Secrétaire adjointe



Joseph JASLET
Membre du bureau



Pierre-Yves JOUBLE
Membre



Joseph LEMORDANT
Membre

Il est investi des pouvoirs les plus étendus dans la limite de l'objet de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées par l'assemblée générale. Il met en œuvre les décisions et les orientations définies par l'assemblée générale.

Pour cela, il prend les décisions nécessaires à la vie de l'association notamment :

547 Heures consacrées à la vie de l'association en 2008

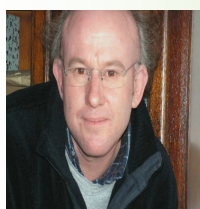
- Il veille au respect des principes fondateurs de l'association, définis au travers des statuts, du projet associatif, du règlement intérieur, et à la cohérence des décisions et des actions avec les buts poursuivis par l'association et avec son éthique.
- Il définit, dans le règlement intérieur, les modalités de fonctionnement de l'association et les pouvoirs accordés aux différents acteurs (membres du Bureau, directrice et cadres de direction).
- Il contrôle et évalue régulièrement la gestion des membres bénévoles du bureau et de la direction.

« Mon premier contact avec l'association a été une rencontre des administrateurs avec le centre de formation en décembre 2000. Il m'a fallu plus d'un an de présence au CA pour mieux saisir le fonctionnement et les enjeux... Si j'ai pu tenir le rôle de Président c'est bien grâce au soutien actif du CA et de la direction qui m'ont soutenu pendant toute cette période pour assurer la tenue des bureaux, des CA et commissions et lors des rencontres avec nos partenaires.

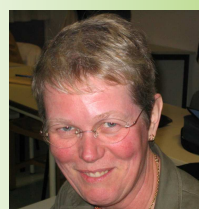
Ce que j'ai découvert, c'est, quelle que soit la rigueur de gestion, la précarité dans laquelle fonctionne cette entreprise dont les objectifs sont éminemment à long terme et dont les moyens, pour toute action, sont toujours à très court terme.

Mais aussi j'ai la joie de participer à des équipes bénévoles et professionnelles qui croient vraiment à ce qu'elles font et de ce fait font bouger les choses. »

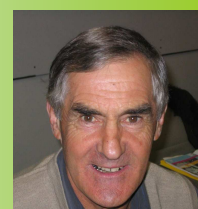
Jean MION, Vice-président



Bertrand HARDY
Membre



Maryvonne MILIN
Membre



Jean L'HOTELIER
Membre

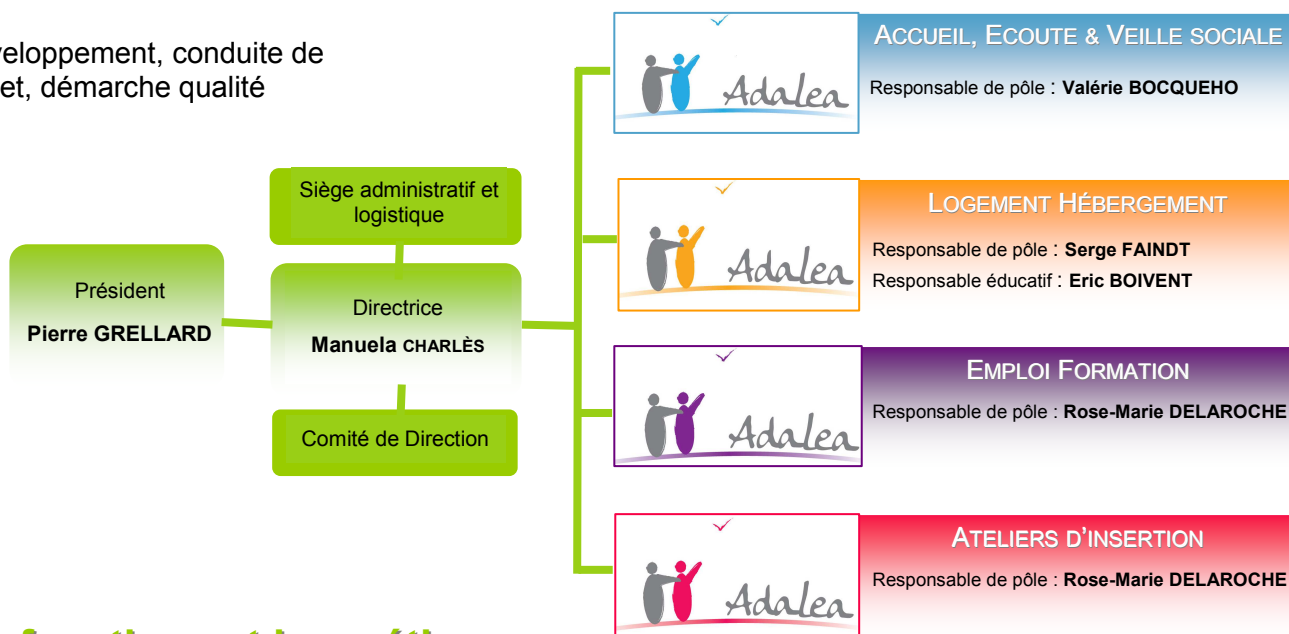
La direction et l'organisation de l'association

La direction, en fonction des orientations et des décisions du conseil d'administration et en collaboration avec le comité de direction, assure 5 fonctions principales :

- 1- Animation et mise en œuvre du projet associatif et des plans d'actions
- 2- Pilotage, coordination, communication, représentation
- 3- Administration, gestion et contrôle
- 4- Gestion des ressources et compétences humaines
- 5- Développement, conduite de projet, démarche qualité



De gauche à droite : **Manuela CHARLÈS**, directrice / **Saïg HAMON**, chargé de projet / **Valérie BOCQUEHO**, responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale / **Serge FAINDT**, responsable du pôle Logement-Hébergement / **Eric BOIVENT**, responsable éducatif du pôle Logement-Hébergement / **Rose-marie DELAROCHE**, responsable des pôles Emploi Formation, Ateliers d'insertion



Les fonctions et les métiers

L'association dispose de compétences et de fonctions diversifiées qui mises en synergie concourent à la qualité et à la valorisation du service rendu aux personnes accueillies :

- Aide comptable
- Agent (e) administratif (ve)
- Agente d'entretien des locaux
- animateur (trice)
- animateur (trice) de formation
- Assistante de direction
- Assistante sociale
- Chargé de projet
- Comptable
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Conseillère en insertion sociale et professionnelle
- Directrice

- Educateur (trice)
- Educateur (trice) spécialisé (e)
- Informaticien
- Infirmière
- Maîtresse de maison
- Moniteur d'atelier
- Ouvrier d'entretien
- Psychologue
- Responsable de pôle
- Responsable des ressources humaines
- Responsable éducatif
- Secrétaire
- Veilleur (se) de nuit

75 Salariés permanents

48 Salariés en contrats aidés sur les ateliers d'insertion

ACCUEIL ECOUTE FEMMES

Accueil Ecoute Femmes est une action qui existe depuis 1981 au sein de l'Association ADALEA. Elle s'adresse aux femmes confrontées aux violences conjugales.



Ses missions :

Accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les femmes confrontées à des violences conjugales en accordant une priorité aux femmes en difficulté, enceintes ou ayant des enfants à charge, avec comme souci essentiel l'intérêt des enfants

432
Femmes accompagnées en 2008

Animer des **groupes de paroles**

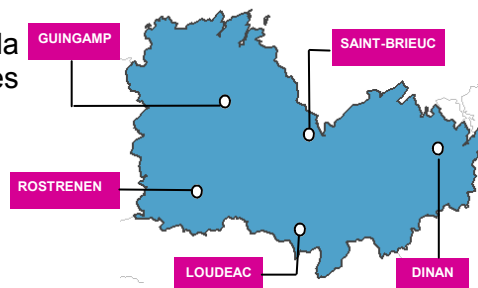
Proposer des **actions de sensibilisation et de formation des professionnels** (travailleurs sociaux, policiers, gendarmes, personnels de la santé, de la justice...) en lien avec le CIDF et l'ADAJ

193
Professionnels
167
Jeunes
Sensibilisés et formés en 2008

Intervenir dans les **commissions et sous-commissions violences** organisées par la chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Proposer des **temps d'éclairage spécifiques et spécialisés** sur la problématique des violences conjugales en direction des partenaires départementaux

Organiser des **permanences délocalisées** pour intervenir au plus près des femmes



TEMOIGNAGE

« Un accompagnement de longue haleine, pendant des mois et des mois, toujours la même écoute indispensable pour tenter de vaincre les doutes, le sentiment de culpabilité, la peur, la solitude, toujours le Contact Chaleureux avec la même personne.

J'ai pris conscience de l'Urgence à réagir face au passé. J'ai trouvé l'écoute non pas passive, mais constructive pour me permettre de retrouver la force, l'Espoir de m'en sortir un jour et reconstruire pour retrouver la Liberté dans mon corps, dans ma tête, dans ma vie.

Personne ne peut faire le travail à ma place, mais très sincèrement l'aide et l'écoute que j'ai trouvées à l'Association m'ont été indispensables pour franchir bien des caps, pour avancer et retrouver le respect de moi-même. »



Novembre 2008
ADALEA est signataire du protocole départemental de lutte contre les violences conjugales

Le **ROND POINT** : BOUTIQUE SOLIDARITÉ / Action sociale sur l'espace public / 115 pour l'accueil, l'écoute et la prise en charge des personnes marginalisées :

L'Accueil Physique à la **BOUTIQUE SOLIDARITÉ** pour faire le point, aider les personnes à retisser des liens sociaux. Un accueil humanitaire pour se laver, déposer un sac, laver son linge, se reposer, obtenir une adresse, cultiver le jardin, participer à des animations collectives...



L'aller vers avec L'Action Sociale sur l'Espace Public Briochin **ASEP** pour aller au devant des personnes en situation ou en risque d'exclusion dans une logique de veille sanitaire et sociale ; instaurer une écoute, un dialogue de proximité, faciliter l'accès aux soins.

115 EXEMPLE D'INTERVENTION

La gendarmerie contacte le 115 pour mettre à l'abri une femme victime de violences conjugales depuis plusieurs années. Ce matin, elle a fui le domicile et ne veut plus y retourner. Une mise à l'abri à l'hôtel de quelques nuits lui est proposée, le temps de retrouver une solution plus pérenne. Compte tenu de la situation, la gendarmerie accepte de déposer cette femme au service Rond Point d'ADALEA à Saint Briec. Ce contact lui permet d'exprimer son désarroi, de se poser et de prendre quelques repères. Après les quelques nuits d'hôtel, elle bénéficiera d'un hébergement de trois semaines dans le logement d'urgence géré par le Rond Point et spécialement réservé aux femmes victimes de violences. A la Boutique Solidarité, elle fera ses démarches administratives dont une demande d'entrée en CHRS qui aboutira afin de prendre le relais de l'urgence. Mme est aujourd'hui dans son logement et revient régulièrement donner de ses nouvelles.

L'Accueil Téléphonique au **115** : dispositif départemental de veille sociale, de mise à l'abri et d'orientation des personnes sans domicile.

2011

appels reçus par le 115 en 2008

Le **POINT ACCUEIL SANTÉ** est animé par une infirmière et une psychologue qui proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé.

La psychologue intervient également à la maison d'arrêt de Saint-Briec pour travailler avec les détenus sur leurs pratiques addictives.



« La santé est la première de toutes les libertés »

Henri AMIEL, philosophe

L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA

Accueil et accompagnement socio pédagogique au contrat d'insertion des allocataires du RSA marginalisés.

Accompagnement pour une resocialisation et une autonomie financière

130

Ménages accompagnés en 2008

L'association est née en 1979 sur le constat du sous équipement du département, et en particulier de la ville de Saint-Brieuc, en matière de structures d'hébergement pour les personnes sans domicile et les femmes victimes de violences. Le logement et l'hébergement constituent historiquement le socle d'activité de l'association.

En 30 ans, un panel de dispositifs a été développé pour répondre aux problématiques croissantes des personnes à accéder à un logement, pour offrir des solutions d'hébergement temporaire en alternative à la rue, pour accompagner les personnes sans domicile ou en habitat précaire à trouver un logement en correspondance

avec leurs aspirations et leurs ressources car pour les acteurs de l'association :

« Quand il n'y a plus de toit, il n'y a plus de droit ! »

Henri GROUES.



Des structures aux missions différentes

La maison relais (Saint-Brieuc)

La maison relais permet de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

C'est un lieu pour se poser, vivre des choses ensemble, en vue de réapprendre à se projeter dans un futur à prendre en main. Le temps y est avant tout destiné à se retrouver dans un lieu accueillant et convivial où sont valorisés les compétences et savoir-faire de chacun. Le lieu permet aux résidents de se construire progressivement, de retrouver une vie sociale, de cerner leurs propres forces et de faire émerger des projets individuels (de santé, d'insertion professionnelle, de relogement ...). 25 places.



Les CHRS Argos et Ker Gallo (Saint-Brieuc et Loudéac)

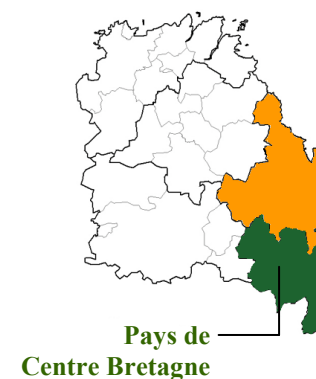
Argos porte l'histoire riche de l'errance, de la précarité et de l'évolution de sa prise en compte. Ker Gallo, implanté à Loudéac depuis 2007, construit la sienne à partir d'un partenariat fort, du développement et de l'articulation des différents dispositifs de logement et d'hébergement sur ce territoire.

Le dénominateur commun aux situations des personnes accueillies en CHRS reste l'absence d'une autonomie matérielle et sociale. Les besoins les plus urgents consistent à faire bénéficier de conditions matérielles suffisantes afin de prévenir les risques de précarité et de proposer un cadre contenant et structurant. Les CHRS disposent de 43 places : 10 sur Loudéac / 33 sur Saint-Brieuc, en appartements.



Préparation de Noël au CHRS

437



Les actions d'accompagnement

Dispositif d'accompagnement à la recherche de logement sur Saint-Brieuc et Loudéac

Ateliers collectifs de recherche de logement

Accompagnement Social Lié au Logement
(115 mesures)

Accompagnement des bénéficiaires de la loi DALO

Accompagnement des personnes détenues à la recherche d'un logement

Intermédiation locative entre les locataires et les propriétaires

TÉMOIGNAGE

« J'ai été orienté par mon assistante sociale sur l'atelier, j'habitais un logement avec peu de confort. Avec l'atelier, j'ai pu avoir des informations importantes que je ne connaissais pas, avoir encore plus de motivation, prendre conscience aussi de la situation des autres personnes et m'inscrire dans des organismes de logement que je ne connaissais pas. J'ai déménagé début octobre dans une maison adaptée à mes besoins...»

Patrick, participant à un atelier de recherche de logement

862 Personnes accompagnées en 2008

L'aide au logement temporaire et la sous-location

L'ALT est destinée aux personnes seules ou aux familles qui ne peuvent temporairement avoir accès à un logement. Le dispositif comprend en 2009, un parc de 28 logements (18 à St-Brieuc et 10 à Loudéac) soit 50 places (dont 5 pour un accueil d'urgence).

Le dispositif **sous-location** est un outil adapté dans le panel des réponses pour l'accès à un logement durable et autonome. L'association sous-loue 25 logements à des familles.

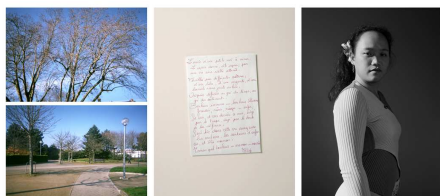
Les places de stabilisation (Saint-Brieuc)

Les personnes sans-abri constituent un public extrêmement diversifié et hétérogène. Beaucoup d'entre elles ne sont pas en mesure de passer directement de la rue à un logement « classique ».

Les places de stabilisation proposent la création d'un nouvel échelon dans le dispositif d'hébergement des personnes sans-abri afin de sortir de la rue des grands exclus et de les conduire à l'autonomie. Il s'agit d'un hébergement avec un accompagnement social, qui se situe entre les hébergements courts et les CHRS. L'association est conventionnée pour 6 places.

Personnes logées et hébergées en 2008

Pays de Saint-Brieuc



Portraits de femmes du CHRS - atelier photo 2008

Un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales :

CHRS Clara ZETKIN (Saint-Brieuc)

L'identité forte du centre autour de la lutte contre toutes formes de violences conjugales ou familiales reste conforme aux valeurs qui fondent le projet associatif dans l'affirmation de sa volonté de lutter contre toutes les formes de violences, notamment celles exercées sur un membre de la famille.

Le centre d'hébergement de réinsertion sociale Clara ZETKIN s'inscrit dans une démarche militante. Il dispose de 34 places réparties en 12 appartements dont 6 dans une structure collective protégée pour accueillir des femmes avec ou sans enfant.

Un secteur en constante évolution

Depuis les premières actions de remobilisation professionnelle en direction des jeunes accueillis dans l'association en 1980, le pôle Emploi Formation de l'association s'est structuré et a diversifié ses champs d'intervention au gré des différentes politiques de remédiation au chômage.

Le centre a connu les marchés de gré à gré puis les appels d'offres, les actions de formation généraliste puis les actions d'insertion professionnelle avec obligation de résultat, les dispositifs CFI, PAQUE puis TRACE, DRIP..., la

disparition de mesures : SIFE, ASI puis la création de nouvelles...

Dans ce paysage en constante évolution, le centre a su préserver son identité et développer, renouveler sans cesse ses compétences pour former et accompagner les personnes qu'elle reçoit qu'elles soient, demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes, salariés, personnes handicapées, personnes ne maîtrisant pas les savoirs fondamentaux, parents isolés...

Les compétences du pôle Emploi Formation

- Accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion
- Accompagner la recherche d'emploi
- Vérifier et valider des projets professionnels
- Faire découvrir, former et valider des compétences dans les métiers du bâtiment, des services à la personne, du nettoyage, de l'agriculture
- Réapprendre les Savoirs Fondamentaux : calcul, lecture, écriture
- Apprendre le français aux personnes d'origine étrangère
- Accompagner les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience notamment pour les publics illettrés
- Initier à l'utilisation d'internet et de la bureautique
- Aider à l'apprentissage du code de la route
- Développer une culture de l'égalité hommes-femmes

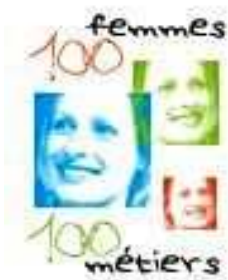
995 Personnes suivies en 2008

Sur le département : accompagnement des personnes en contrat CAE passerelle

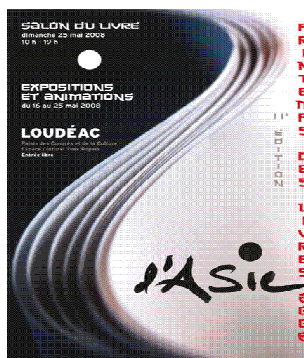
GUINGAMP
Prestation préparatoire à l'emploi
Pré-professionnalisation aux métiers du bâtiment

LOUDEAC-PONTIVY
Prestation préparatoire à l'emploi
Prestation orientation professionnelle
Atelier des savoirs fondamentaux
Atelier apprentissage du français
Accompagnement à l'apprentissage du code de la route
Accompagnement VAE
Pré-professionnalisation aux métiers de l'industrie
Pré-professionnalisation aux métiers de l'agriculture

Des projets collectifs sur les actions



Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Loudéac-2009
Vernissage d'une exposition de 7 portraits de femmes exerçant
des métiers traditionnellement occupés par des hommes



Participation des stagiaires de l'atelier des savoirs
fondamentaux au Printemps des Livres – 2008



Biennale de l'égalité
2008
Animation des
stands par les formateurs
et les stagiaires



Création d'un jeu socio-éducatif sur les violences
et l'égalité hommes-femmes

La découverte et l'apprentissage de métiers

SAINT-BRIEUC

Prestation préparatoire à l'emploi
Action familles monoparentales
Agent (e) de propreté
Pré-professionnalisation aux métiers du bâtiment
Formation aux emplois familiaux (FEPEM)
Modules de formation sur l'égalité professionnelle



Formation pré-professionnalisante aux
métiers du bâtiment



Formation agent(e)
de propreté



ZOOM sur les RESULTATS 2008
des ACTIONS DRIP
(Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle)

38% des personnes avaient pour perspective
un emploi ou une formation au dernier
jour de leur formation.

Un outil d'insertion sociale et professionnelle

Dès les années 85, ADALEA a développé sur ses centres d'hébergement des activités occupationnelles à caractère professionnalisant pour permettre aux personnes accueillies, sans emploi, de renouer avec un rythme de production. La création des chantiers d'insertion dans les années 90 a offert un cadre légal à ces activités qui depuis ont été reconnues en 2005 comme un maillon de l'insertion par l'activité économique.

Aujourd'hui comme hier, ADALEA accueille sur ses chantiers/ateliers d'insertion des personnes rencontrant des difficultés d'intégration sociale et professionnelle. Les différentes activités de production proposées, couplées avec un accompagnement technique, social, professionnel renforcé, leur offrent l'opportunité de valoriser progressivement leurs capacités et leurs compétences, de retrouver une autonomie sociale et une insertion professionnelle durable.

Les objectifs sur les chantiers peuvent être de plusieurs ordres et concernent tant les "savoirs faire" que les "savoirs être". Chacun des encadrants techniques d'insertion a pour mission d'animer une activité de production économique. Celle-ci doit conduire à l'évaluation des compétences, des comportements et à favoriser leurs évolutions dans l'optique d'un retour à l'emploi.

Cet enjeu en terme d'insertion repose sur la qualité de l'accompagnement que nous avons renforcé depuis la fin de l'année 2005 par la création d'un poste de conseillère d'insertion professionnelle.

74 personnes salariées
2908 heures de formation
40% de sorties dynamiques (emploi-formation)
350 heures d'évaluation en milieu de travail **en 2008**

Des situations de travail



Un travail soigné



Des gestes professionnels



Des résultats professionnels



« C'est un tremplin je pense, pour se redynamiser, pour mettre en application ce qu'on a envie de faire. Cela tombe bien car j'aime ce boulot. Le contrat d'avenir sert à consolider ce travail, à s'améliorer, à s'appliquer et à s'investir.

Il y a pas mal d'accompagnement. On ne peut pas prendre les gens plus en charge. J'apprécie la souplesse des ateliers d'insertion qui tiennent compte des difficultés que rencontrent les personnes.

Dans une entreprise ça ne se passerait pas comme cela. »

Ghislaine, salariée sur un chantier

4 chantiers / ateliers d'insertion

ATELIER PEINTURE SECOND ŒUVRE BÂTIMENT PAYS DE SAINT-BRIEUC

L'atelier est organisé avec deux équipes de 10 personnes gérées par 2 encadrants techniques. Les équipes interviennent sur le Pays de Saint-Brieuc pour les organismes publics de l'habitat, les communautés de communes, les associations, les administrations, les collectivités.



Les salariés développent des compétences en peinture intérieure, la pose de papier peint, de revêtement de sols, la pose de placo, la maçonnerie et la menuiserie, le nettoyage de tags.

14.442

Heures de main d'œuvre facturées en 2008

ATELIER TRI ET RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX PAYS DE SAINT-BRIEUC

L'activité consiste à démonter des ensembles métalliques afin de récupérer, par le tri, les différents métaux et alliages qui les composent. La matière première est achetée ou fait l'objet de dons. Les métaux triés, environ 60 tonnes par an, sont ensuite revendus. En complément de cette activité, l'atelier intervient également sur le démantèlement des déchets électriques et électroniques et le débarrasage de caves, le montage et démontage de bureaux. L'atelier emploie 12 personnes, en majorité des hommes.



CHANTIER DE LA ROCHE AUX CERFS COMMUNE DE LA MOTTE

Ce lieu a la particularité d'avoir un attrait touristique du fait du passage de la rivière « le Lié » et d'un chemin de randonnée. La collectivité souhaitait réhabiliter ce site qui comporte un ancien moulin en état de ruine, un four à pain et des bâtiments qui ont pu abriter dernièrement un commerce.

Le chantier d'insertion est proposé à 6 détenus de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc dans le cadre d'un aménagement de leur peine. Ils bénéficient d'une mesure de placement extérieur.



CHANTIER RENOVATION ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI CIDERAL

Ce chantier propose aux salariés (10) dans le cadre d'un contrat de travail : un statut, un emploi, un salaire, une perspective de requalification sociale et professionnelle en conservant ou en retrouvant un contact avec la production.



L'équipe intervient sur les 21 communes de la communauté pour réhabiliter des fontaines, des murets, des lavoirs, des églises, des calvaires.

La qualité des réalisations est appréciée de la population et des élus qui nous renouvellent leur confiance depuis 13 ans.



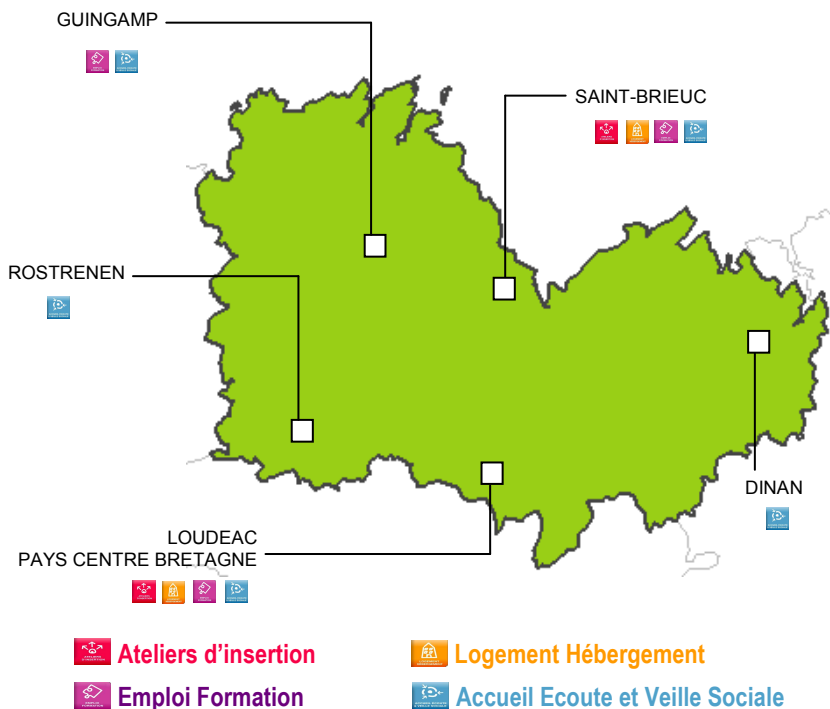
Les financeurs de l'association

150 Conventions

Entreprises	DDTEFP 22 Direction départementale de l'Emploi et de la formation Professionnelle	Fondation de France	Fondation Orange	FSE Fonds Social Européen
CAF	DRDF Direction Régionale aux Droits des Femmes	Fondation Pierre et Adrienne SOMMER	Fondation ABBE PIERRE	Résidents / Locataires
Ville de Lamballe	Conseil Général des Côtes d'Armor	Saint Brieuc Agglomération	Ville de Ploufragan	Ville de Saint-Brieuc
Ville De Dinan	DRTEFP Direction Régionale de l'Emploi et de la formation Professionnelle	FNARS	Ville de Tréguex	Ville de Loudéac
DDASS Direction des Affaires Sanitaires et Sociales	SPIP Service de Probation et d'Insertion Pénitentiaire	GRSP Groupement Régional de Santé Publique	Ville de Languieux	Cideral
Conseil Régional de Bretagne	Caisse d'épargne	DISP Direction interrégionale des services pénitentiaires	DDE Direction départementale de l'équipement	ACSE FIPD

ADALEA dans les Côtes d'Armor

4500 Personnes suivies par an



Pour en savoir plus:

02.96.77.05.50
secretariatdirection@adalea.fr

www.adalea.fr



ADALEA Association loi 1901 adhérente à



F.A.I.R.E.

Des actions d'ADALEA sont cofinancées par le fonds Social Européen

